Intégrer les haies bocagères aux systèmes d'exploitation

L'expérience de *Terres et Bocages*

Catherine DARROT(1), Thierry GUEHENNEUC(2)

(1) UMR ESO 6590 « Espaces et Société », Agrocampus Ouest, Rennes
(2) Association *Terres et Bocages*, 55 La Roche, 22510 Trédaniel

Résumé : L'association *Terres et Bocages* a développé une vision riche de la reformation de plusieurs types de haies bocagères, pleinement intégrées au système d'exploitation et rendant divers services écosystémiques. Cette vision s'est traduite, à travers un projet soutenu par l'appel MCAE, par une action collective d'exploitants agricoles et de propriétaires articulant : pratiques techniques dans des chantiers participatifs, pratiques d'auto-organisation dans la vie de l'association et pratiques politiques pour étayer la place de cette association par rapport au programme régional *Breizh Bocage*. La fondation et l'expérience de cette association sont restituées pour montrer comment ce travail visant la patiente reconstruction du bocage réinvestit l'agroécologie, et tente alors de faire du bocage un commun. L'expérience de ce projet a du cependant composer avec un contexte d'action publique portée par une autre conception de la réintégration des haies bocagères, plutôt marquée par la référence à l'éco-conditionnalité, et se traduisant par un soutien financier à la plantation de haies.

Mots-clés : Bocage, agriculture, paysage, association, participation

1 Introduction

Le bocage, défini dans les déclarations remplies par les agriculteurs pour toucher les aides de la PAC (Politique Agricole Commune) comme un ensemble de haies à plusieurs strates plutôt que de seuls arbres en ligne (Magnin, 2019), constitue dans l'Ouest de la France un paysage dont les dynamiques s'inscrivent dans le temps long (Lizet, 1991 ; Périchon, 2004). Jusqu'au milieu du XX^{e} siècle, il procurait aux exploitations paysannes orientées vers l'élevage un jeu de clôtures naturelles, une source de bois de construction et de combustible, une source de substituts pour les ressources rares (paille, fourrage…) et l'objet d'un fourmillement d'usages variés (artisanaux, ali-

mentaires, médicinaux parfois, mais aussi culturel et sociaux avec les jouets, les récits, la structure des déplacements dans les chemins creux…) (Bardel *et al.*, 2008). L'étape de modernisation agricole des Trente Glorieuses a entrainé des dynamiques d'arrachage bocager (Périchon, 2004) qui perdurent encore activement aujourd'hui (Preux *et al.*, 2015) puisqu'elles accompagnent un rythme d'agrandissement des parcelles qui ne s'atténue guère. Pourtant, avec une intensité croissante, la montée en puissance du paradigme environnemental dans l'ensemble des décisions publiques (Billaud, 2009 ; Boudes, 2012 ; Muller, 2010) a amené une reconfiguration de la désignation publique du bocage, dont la valeur écologique est progressivement mise en avant (Baudry, 2003 ; 2019). Dès les années 1990, « à la réalité sensible encore largement déterminée par l'économie paysanne du siècle dernier [se] substitue une carte de zones placées sous observation scientifique » (Lizet, 1991 : 174). Dans ce contexte paradoxal, la décision de replanter le bocage tient à la manière dont l'agriculteur se représente le bocage (Preux *et al.*, 2015), mais aussi à l'existence d'injonctions publiques dont, depuis 2015, les nouveaux critères de bonnes pratiques environnementale (BCAE) déterminent le versement des aides de la PAC (Magnin, 2019) et incitent donc les agriculteurs à replanter. Un vaste programme de replantation, financé par l'Union européenne et mis en œuvre par les collectivités locales, intitulé « Breizh Bocage », leur propose ainsi la prise en charge technique et économique de chantiers de replantation clé en main.

Dans ce panorama complexe des modes d'action privés et publics autour du bocage, le collectif « Terres et Bocages » présente une identité singulière. L'association *Terres et Bocages* est née en 2008 en Côtes d'Armor (Bretagne) et rassemble aujourd'hui environ 90 adhérents dont une cinquantaine d'agriculteurs. Ceux-ci entretiennent et replantent le bocage sur leur exploitation à partir de chantiers participatifs auxquels contribuent, depuis 2016, des adhérents non agriculteurs. Ces chantiers sont fédérés par un forestier, animateur de l'association. Faisant appel au réseau de relations des adhérents ces chantiers favorisent l'interconnaissance entre le milieu agricole et son environnement social.

A la faveur de son expérience, l'association *Terres et Bocages* a également développé de nombreuses innovations techniques telles que la reconstitution de talus boisés à l'aide d'une charrue forestière ou la gestion dynamique de la composition des haies. Ces innovations, dont l'objectif est surtout d'augmenter les fonctionnalités agroécologiques de la haie, bénéficient, à l'échelle régionale, à d'autres réseaux agricoles et aux collectivités locales au cours de visites, formations, démonstrations, organisées par l'association.

Quatre éléments caractérisent *Terres et Bocages*. Premièrement, en tant que projet partagé de restauration du bocage dans leurs exploitations, il fédère les adhérents, en dépit de systèmes productifs très variés. Deuxièmement, l'objet « haies bocagères » qui justifie l'association se montre susceptible de cristalliser une réflexion systémique autour de l'agroécologie, tant à l'échelle de l'exploitation qu'à l'échelle du paysage : les haies se trouvent « en bordure », elles peuvent apparaître comme marginales mais font aussi le lien, entre parcelles, entre ateliers, entre voisins. Troisièmement, la perception et l'interprétation pratique de l'agroécologie est variable d'un adhérent de *Terres et Bocages* à l'autre, ce qui procure au bocage des statuts et des fonctions qui

Published in : BARBIER, Marc ; LAMINE, Claire ; COUIX, Nathalie (dir.), *Pratiques et savoirs agricoles dans la transition agroécologique*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003560, doi : 10.17184/eac.9782813003560

peuvent être différentes. Quatrièmement, le collectif n'est pas aujourd'hui identifiable à travers un territoire d'ancrage spécifique : il est réticulaire. L'association compte des adhérents dans une zone diffuse et sans contours fixés par les statuts de l'association : les adhérents se répartissent dans trois départements autour de son bassin d'origine, itué entre les villes de Lamballe et de Loudéac (22), ils se mobilisent sur la base de leur adhésion au projet plutôt qu'au sein d'une zone géographique donnée.

Il est très intéressant d'observer comment ce collectif a fait preuve progressivement d'une dynamique cohérente et comment il s'est positionné dans le jeu des acteurs publics régionaux mobilisés autour de la question bocagère. La première partie nous permettra d'exposer comment une logique de projet a contribué à fonder une identité collective au-delà des différences structurelles et de la distance géographique ; puis les types d'intervention sur le bocage seront détaillés ainsi que les logiques spécifiques qui les sous-tendent. La deuxième partie présentera comment ces agriculteurs, épaulés par le forestier animateur de l'association, réinterrogent et recomposent la place de la haie dans l'exploitation pour en faire un élément qui donne sens à la cohésion du collectif en le conduisant à une réflexion systémique, ce qui permet de caractériser l'approche agroécologique de l'association fondée sur les haies bocagères. Enfin, dans une troisième partie, nous détaillerons la dynamique associative de *Terres et Bocages* ; puis nous expliquerons comment une épreuve territoriale – le développement en parallèle du programme de plantation *Breizh Bocage* financé et animé en Bretagne par la puissance publique – l'a amenée à préciser et relacer son projet, en partie grâce au statut de GIEE.

2 Une association structurée autour de choix techniques spécifiques pour le bocage

2.1 Profil des adhérents

75 % des adhérents de *Terres et Bocages* se situent aujourd'hui dans le département des Côtes d'Armor, dans un large territoire prolongeant approximativement la baie de Saint Brieuc jusqu'aux limites sud du département. Si ce territoire s'explique à partir d'un rayonnement progressif autour du noyau des fondateurs, il ne présente pas d'homogénéité géographique (Figure 1). Ainsi les systèmes de production y apparaissent variés et il est positionné à cheval sur plusieurs bassins versants. « L'association *Terres et Bocages* est née en 2008 sur un territoire entre Loudéac et Lamballe. Mais on a aussi quelques adhérents hors des Côtes d'Armor : plus qu'une logique de périmètre géographique c'est une logique de projet. » (entretien avec l'animateur, 2015). Les systèmes de production des exploitations adhérentes de *Terres et Bocages* reflètent la variété régionale bretonne, quoique dans des proportions différentes (voir Figure 2).

L'association rassemble des éleveurs bovins ou bovins-porcins pratiquant une agriculture dite conventionnelle fondée sur la polyculture-élevage conformément au modèle dominant en Bretagne. D'autres pratiquent des variantes de ce modèle initial, et ont, en particulier, évolué vers des réseaux se réclamant aujourd'hui de l'agroécologie, tels

Published in : BARBIER, Marc ; LAMINE, Claire ; COUIX, Nathalie (dir.), *Pratiques et savoirs agricoles dans la transition agroécologique*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003560, doi : 10.17184/eac.9782813003560

que l'association BASE[1] ou le réseau des CIVAM[2]. D'autres enfin sont engagés dans des productions labellisées en particulier en agriculture biologique, et souvent en circuits courts (Figure 3). Ce graphique, produit par l'association *Terres et Bocages*, reflète de manière intéressante des modes d'entrée dans l'agroécologie qui révèlent également la dimension socio-politique des appartenances et des identités des agriculteurs.

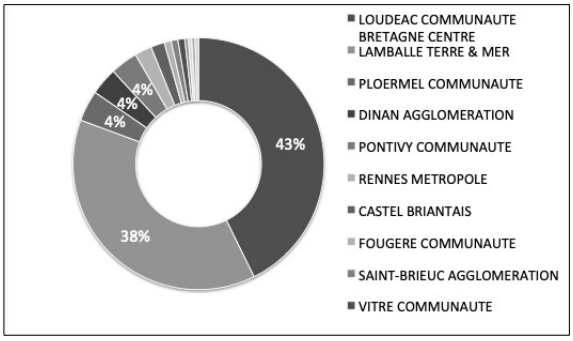


Figure 1 : Localisation des adhérents 2014/2019 par rapport aux communautés de communes

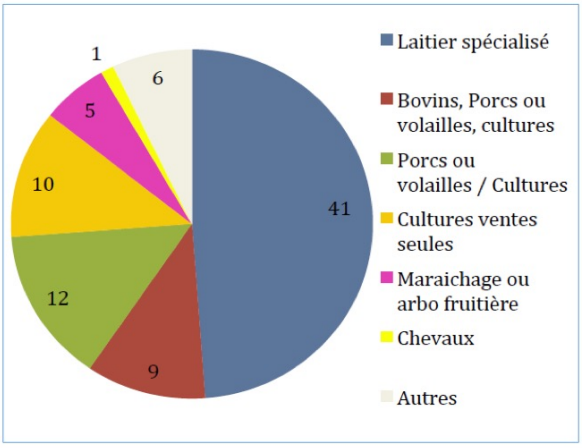


Figure 2 : Aperçu de la variété des systèmes productifs des adhérents de *Terres et Bocages* en 2017. Source : *Terres et Bocages* – Compte-rendu final de réalisation 2014-2017 du projet GIEE

[1]Biodiversité, Agriculture, Sols et Environnement – L'association BASE est née il y a une dizaine d'années en Bretagne et compte aujourd'hui 800 adhérents, agriculteurs et techniciens qui représentent 40 000 ha dans le Grand Ouest, l'Alsace et le Sud-Est. Voir https://asso-base.fr/

[2]Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural –Extrait du site : « Ces agriculteurs testent de nouvelles pratiques (campagnes vivantes, systèmes de production autonomes et économes, échanges en milieu rural, création et maintien de l'activité agricole et rurale) » http://www.civam.org – consulté le xx

Published in : BARBIER, Marc ; LAMINE, Claire ; COUIX, Nathalie (dir.), *Pratiques et savoirs agricoles dans la transition agroécologique*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003560, doi : 10.17184/eac.9782813003560

Aujourd'hui l'association se définit explicitement comme une association d'agriculteurs, fédérée autour de l'idée que l'entretien des arbres gagne à être intégré dans les logiques agricoles et réciproquement : cet objectif a été rappelé lors de l'assemblée générale de 2016. Pour autant, un double constat a conduit à décider, au cours de la même assemblée générale, d'élargir les possibilités d'adhésion aux non-agriculteurs (Figure 4) : d'une part un nombre croissant de propriétaires de foncier agricole ne dispose pas aujourd'hui du statut d'agriculteur ; d'autre part, il convenait de chercher des voies d'élargissement de ce collectif après une crise démographique occasionnée par l'émergence du projet régional *Breizh Bocage* (cf infra). Cela a abouti à des changements de statuts, avec la création de collèges d'adhérents (actifs, usagers, soutien), mais avec le maintien du pilotage agricole de l'association[3] : les membres non agriculteurs ne sont pas éligibles au conseil d'administration. Cette décision reflète le parti-pris de l'association selon lequel le bocage breton reste une responsabilité d'agriculteurs, même si ce paysage quotidien et son entretien relèvent aujourd'hui d'usages et de pratiques désormais partagées avec d'autres catégories de ruraux. Par extension, la mission agroécologique ainsi construite autour du bocage reste entre les mains des professionnels agricoles.

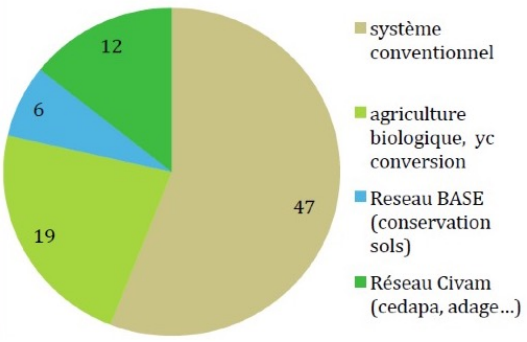


Figure 3 : Aperçu en 2017 de la variété des modes de production des adhérents de *Terres et Bocages*. Source : *Terres et Bocages* – Compte-rendu final de réalisation 2014-2017 du projet GIEE

Par ailleurs, certains « participants » aux chantiers et formations sont des collectifs et structures associatives (association foncière, autres groupes d'agriculteurs constitués) souhaitant profiter des références techniques proposées par *Terres et Bocages* et les répercuter auprès de leurs adhérents. Ces partenariats illustrent la diffusion dans la durée des références techniques élaborées par l'association *Terres et Bocages* bien au-delà du cercle de ses adhérents.

[3]Cette décision est un effet du projet Obs-TAE (observatoire des transitions agroécologiques). L'animateur de l'association souligne dans le compte-rendu final de réalisation de l'action au sujet de la sociologue mobilisée dans Obs-TAE : *« Suite à ses premières visites de terrain, sa participation comme intervenante à notre AG de Juin 2016, son travail nous apporte une analyse et un regard extérieur sur notre dynamique, nos difficultés, atouts, pistes à développer. Nous avons notamment suivi sa proposition d'ouvrir l'association à des adhérents non agricoles, en tant qu'adhérents de soutien, dans le prolongement des actions où nous faisons déjà des liens entre acteurs agricoles et autres catégories sociales »*

Published in : BARBIER, Marc ; LAMINE, Claire ; COUIX, Nathalie (dir.), *Pratiques et savoirs agricoles dans la transition agroécologique*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003560, doi : 10.17184/eac.9782813003560

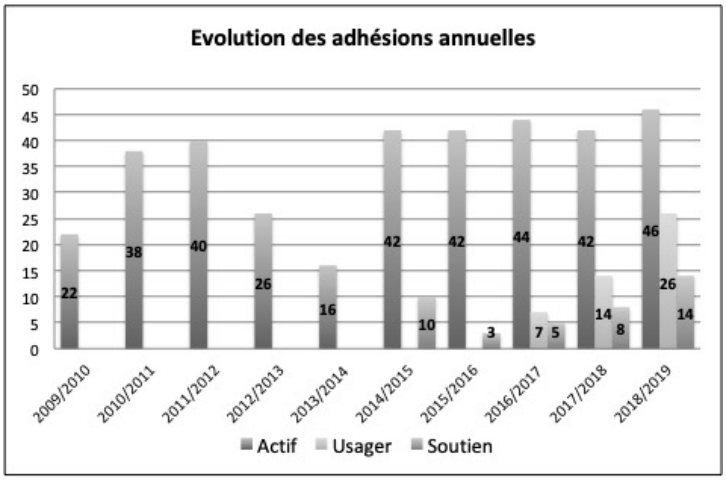


Figure 4 : Evolution des adhérents par saison depuis création de l'association

2.2 Conduite technique du néo-bocage : une position de pionnier

Une des particularités de l'association repose sur les techniques d'entretien du « néo-bocage ». Ce terme désigne les haies replantées depuis les années 1980 selon un agencement qui diffère du bocage historique : les arbres y sont plantés de préférence en bordure de grandes parcelles ou le long de certaines ruptures de pentes, sans talus systématisé contrairement au bocage historique qui maillait étroitement l'espace et reposait sur les trois éléments haie-talus-fossé interdépendants. Le bocage historique était étroitement intégré à l'exploitation : source de bois de chauffage, de combustible pour les fours à pain et occasionnellement de bois d'œuvre, il constituait également des clôtures naturelles et un abri pour le bétail, un réseau de circulation pour humains et animaux grâce aux chemins creux qui le longeaient, un gîte pour le gibier comme pour les auxiliaires des cultures, un mode de drainage et de contrôle des crues hivernales grâce aux nombreux fossés aveugles stockant l'eau, une ressource alimentaire d'importance variable (châtaignes et autres fruits) ainsi que pour les exploitations les plus modestes une source de litière et de compost grâce aux feuilles mortes lorsque la paille faisait défaut. Ce bocage historique était lié à une société paysanne fondée sur de petites fermes : la population rurale des communes non littorales et non périurbaines étaient plus nombreuse et 75% de la population y vivait de l'agriculture ; le bocage historique marquait les limites de parcelles et de propriétés, avec un découpage très fin de l'espace : ces observations invitent à souligner que « les raisons invoquées aujourd'hui par les pouvoirs publics pour le maintien du bocage ne sont pas celles qui ont présidées à son édification (Antoine, in Bardel *et al.*, 2008) »

A l'échelle régionale, la plantation et la gestion du néo-bocage sont perçues aujourd'hui davantage comme une charge que comme une ressource par beaucoup d'agriculteurs : elle est justifiée en général plutôt par des arguments environnementaux intéressant au moins autant la collectivité que l'agriculteur, tels que la réduction du ruissellement, de la pollution des eaux et de l'érosion des sols. Plusieurs facteurs jouent

Published in : BARBIER, Marc ; LAMINE, Claire ; COUIX, Nathalie (dir.), *Pratiques et savoirs agricoles dans la transition agroécologique*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003560, doi : 10.17184/eac.9782813003560

aujourd'hui en faveur d'une recherche de rapidité et de commodité pour l'entretien du bocage : l'absence de besoin de combustible ou de clôture, le recul de l'élevage (qui constituaient ses principales justifications) limite voire annule l'utilité « directe » du bocage, et dans un contexte où la main-d'œuvre est beaucoup moins fournie sur les exploitations qu'autrefois, les chantiers d'entretien doivent être peu coûteux en temps et en énergie ; d'autre part la mécanisation des pratiques culturales nécessitant le passage de machines de grande taille, et les objectifs de rendement (donc la limitation de la concurrence entre haies et cultures pour la lumière et l'eau) encouragent nombre d'agriculteurs à chercher la réduction d'emprise maximale de ces nouvelles haies sur le champ : la présence de la haie est en quelque sorte tolérée – pour des raisons environnementales intéressant la collectivité – mais l'entretien et la taille sont menés de manière à limiter le débordement des arbres sur la parcelle. Compte-tenu de ces éléments, le choix se porte presque systématiquement sur un entretien au lamier avec pour conséquences une taille de la haie à la verticale, non sélective, avec finalement une haie de très faible largeur (Photo 1). Les divers effets escomptés de la haie s'en trouvent considérablement réduits.



Photo 1 : vue en profil d'une plantation de 27 ans non insérée au système d'exploitation : 1 m de large/10 à 15 entretiens de « réduction d'emprise ». Sources : *Terres et Bocages* – Compte-rendu final de réalisation 2014-2017 du projet GIEE, page 29

Terres et Bocages se démarque de ces pratiques en revendiquant pour les haies bocagères (les anciennes comme les nouvelles) l'intérêt de respecter le port forestier (Photo 2) c'est-à-dire un déploiement plus libre – si ce n'est tout à fait spontané – des arbres. Au demeurant, ce port déployé faisait historiquement partie des modes de gestion du bocage historique : conformément au droit du fermage, les propriétaires fonciers étaient également propriétaires des haies. En revanche, le bois d'émonde, c'est- à-dire les branches des arbres coupées pour produire des fagots et buchettes, revenaient au

Published in : BARBIER, Marc ; LAMINE, Claire ; COUIX, Nathalie (dir.), *Pratiques et savoirs agricoles dans la transition agroécologique*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003560, doi : 10.17184/eac.9782813003560

fermier qui en faisait usage pour se chauffer ainsi que pour le four à pain. Ces coupes, effectuées tous les 9 ans, et stipulées dans les baux ruraux, procuraient au bocage breton son allure spécifique constituée d'arbres émondés. Le tronc de ces arbres revenait au propriétaire lors de l'abattage. Cependant, certains jeunes arbres, plus droits, moins garnis en branchettes latérales mais avec un houppier équilibré, se révélaient prometteurs pour fournir du bois d'œuvre : ceux-ci n'étaient pas émondés mais conservés avec leur port forestier, leur bois revenait au propriétaire lorsque l'arbre adulte était abattu. Un quart des chênes environ et certains châtaigniers, les deux principales essences du bocage, étaient traités de cette façon.



Photo 2 – Double-haies néo bocagères insérées au système d'exploitation : largeur de 4 m, 3 tailles sylvicoles en 15 ans (Site de la Motte). Sources : *Terres et Bocages* – Compte-rendu final de réalisation 2014-2017 du projet GIEE, page 29

L'association fonde aujourd'hui son argumentaire sur l'évolution des vocations du bocage : les usages du bocage historique ont diminué significativement, en particulier le besoin et surtout le mode de récolte de bois de chauffage qui justifiait une gestion des bois d'émondes et la production de fagots avec de très courtes rotations, ainsi que la nécessité d'un contrôle relatif de l'emprise des haies du fait de la taille réduite des anciennes parcelles. Aujourd'hui, la taille importante des parcelles n'impose plus ces pratiques. La ressource en bois disponible dans les haies s'est réduite tandis que celle des boisements « en plein » s'est accrue. L'impact de ces évolutions est significatif sur la façon de mobiliser la ressource en bois de chauffage. Dans ce contexte où les mailles bocagères sont aujourd'hui très élargies, l'animateur souligne qu'« *on peut envisager que les haies voient leur épaisseur s'accroitre avec des pratiques de gestion plus forestière. Les mailles du filet bocager sont aujourd'hui moins serrées, il est important que ces mailles soient plus solides, plus épaisses, et elles seront alors en mesure de mieux répondre aux effets agri-environnementaux attendus (brise-vent, stockage du carbone, biodiversité, eau…). Reconsidérer la logique d'entretien du bocage amène à des éco-*

Published in : BARBIER, Marc ; LAMINE, Claire ; COUIX, Nathalie (dir.), *Pratiques et savoirs agricoles dans la transition agroécologique*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003560, doi : 10.17184/eac.9782813003560

nomies de gestion tout en améliorant les qualités environnementales sur l'écosystème global de l'exploitation (Entretien, 2016) ». Lors des chantiers de taille de formation de ce néo-bocage, la haie est appréhendée comme « un peuplement en croissance[4] », un ensemble boisé appelé à se déployer et à occuper une place significative – spatialement comme écologiquement et techniquement – dans l'exploitation.

2.3 Actions sur le bocage ancien hérité : diffusion de pratiques

En cohérence avec les actions de plantation d'un néo-bocage, l'association participe aussi à la régénération du bocage hérité, souvent sénescent et dit « mité » : les linéaires de haies sont discontinus, les arbres âgés et les strates moyennes et basses des haies la plupart du temps disparues. L'association met à la disposition de ses adhérents des plants à un tarif préférentiel permettant cette régénération et des conseils pour la conception et la mise en place. Comme pour l'ensemble des activités de l'association, les chantiers sont organisés sur le mode participatif et contribuent localement à la diffusion de références sur la régénération bocagère auprès des voisins, amis, connaissances…

L'association accompagne également des tailles d'entretien du bocage ancien hérité. Les produits d'élagage ou d'éclaircie non valorisables en bois de chauffage sont recyclés sous forme de bois raméal fragmenté (BRF) à des fins de paillage évoluant lentement vers un compost : le BRF est considéré dans les milieux agroécologiques comme une ressource en matière organique permettant à la fois des gains en fertilité du sol tout en améliorant la gestion de l'eau dans les cultures (Barthès *et al.*, 2010). Le BRF est stocké chez quelques adhérents puis revendu pour une part (à des collectivités, des paysagistes ou des particuliers) et utilisé par les adhérents pour le reste (paillage des plantations de haies en substitution des bâches, paillage de petits fruits, intégration aux techniques culturales simplifiées). La valorisation du bois raméal en bois-énergie n'est pas rentable économiquement et beaucoup d'agriculteurs brûlent au champ ces rémanents de taille parce qu'ils doivent libérer la surface et ne peuvent comme un forestier laisser pourrir le petit bois au sol. L'action BRF, avec seulement 35 agriculteurs et la gestion de 30 km de haies anciennes et récentes a permis d'éviter le rejet direct de 385 tonnes de CO2 (évaluation produite par l'animateur dans le cadre du bilan du projet GIEE).

Contrairement aux actions menées à l'égard du néo-bocage, il n'y a pas en la matière production de références à proprement parler par l'association. En revanche, l'effet d'entrainement en faveur de pratiques plus agroécologiques joue de deux manières : par l'exemple d'une part, en rendant visibles de nouvelles pratiques et une nouvelle esthétique de l'entretien des espaces verts et agricoles fondée sur davantage d'agroécologie - esthétique qui ne correspond pas à la perception rurale du « propre » dans la région, ce qui fait de la proposition de *Terres et Bocages* une petite révolution culturelle ; d'autre part par l'enrôlement d'acteurs publics et professionnels autour d'une nouvelle ressource : le BRF.

[4] Extrait du compte-rendu final de réalisation 2014-2017 du projet GIEE, page 26

Published in : BARBIER, Marc ; LAMINE, Claire ; COUIX, Nathalie (dir.), *Pratiques et savoirs agricoles dans la transition agroécologique*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003560, doi : 10.17184/eac.9782813003560

3 Autour de la notion d'agroécologie

3.1 Des arguments variés en faveur des replantations bocagères

Le collectif *Terres et Bocages* s'affiche comme une fédération d'agriculteurs aux profils professionnels hétérogènes, comprenant des exploitations très variées selon des logiques productives elles aussi variées (*cf.* supra). Le terme agroécologie n'y est presque jamais employé. Les entretiens menés avec les adhérents autour des motivations pour planter et entretenir le bocage révèlent trois fonctions techniques principales, citées ensemble quoique variablement hiérarchisées selon les situations : brise-vent, abri pour les animaux et rempart contre l'érosion.

Dans cette zone du massif armoricain aux vallons marqués, les vents de mer de l'ouest et du nord frappent parfois violement les pentes et les crêtes : en l'absence d'arbre, on est au-delà de l'inconfort, les effets sur les cultures sont visibles, les adhérents signalent de manière récurrente le fait que les cultures sont plus hautes et denses derrière une haie fournie que quelques mètres plus loin aux endroits où celle-ci montre une discontinuité : « *on voit le passage du vent* » (un adhérent). Ailleurs, planter des haies autour des prairies exposées au vent permet d'améliorer à la fois le confort de travail et la santé animale.

La fonction d'abri pour les animaux joue à la fois par forte chaleur et par temps de pluie ou de vent, deux moments où les bovins trouvent refuge à proximité des haies. Les éleveurs soulignent parfois avec insistance l'impact sur le bien-être animal d'un pâturage sans abri : « *Le bois partait*[5]*, si on ne faisait rien ça risquait de faire mal au bout de quelques années. Pour nos animaux… Moi c'est les animaux, quand je plante j'ai surtout des intérêts par rapport à mon troupeau.* ».

Enfin, entre l'hiver et les orages d'été, les pluies sont parfois importantes et violentes dans cette zone du littoral atlantique : les parcelles en pentes sont fortement exposées à l'érosion. Le choix du labour selon les courbes de niveau plutôt que dans le sens de la pente apparaît comme la première solution, mais des adhérents de *Terres et Bocages* ont également choisi de « couper la pente » avec une haie plantée sur talus, afin de retenir l'eau et le sol. « *Ici on a un problème de pente et d'érosion. Pendant un orage l'eau a suivi les cultures, elle a dévalé et a creusé une tranchée à ciel ouvert. Elle est restée 6-7 ans. Il manquait de la terre, on a rebouché puis deux ans plus tard on a planté un talus avec Thierry* » (un adhérent de Loudéac). Sur le bassin de Loudéac comme sur de nombreux bassins remembrés entre 1960 et 1975, les parcelles remembrées ont été tracées sans tenir compte du relief et souvent avec leur plus grande longueur de haut en bas, générant ainsi un travail du sol dans le sens de la pente propice à l'érosion. Cet adhérent a été, en 2000, le premier agriculteur du département à prendre l'initiative d'installer un nouveau talus pour couper la pente dans une parcelle cadastrale de 15 ha, franchissant ainsi une limite psychologique dans la logique d'agrandissement systématique des parcelles.

Ces fonctions de la haie renvoient à différents aspects de l'exploitation et contribuent à une logique plus systémique. Les questions de bien-être animal, que les haies amé-

[5] Les haies étaient arrachées dans la région (ndla)

Published in : BARBIER, Marc ; LAMINE, Claire ; COUIX, Nathalie (dir.), *Pratiques et savoirs agricoles dans la transition agroécologique*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003560, doi : 10.17184/eac.9782813003560

liorent, concernent toute la conduite de l'élevage et au final le résultat économique de l'exploitation. Un éleveur mentionne par exemple que, lorsqu'il déplace le troupeau d'une parcelle sans haie vers une parcelle bordée d'arbres ou vice-versa, « *le résultat se voit tout de suite dans le tank à lait* ». De même, l'effet brise-vent et la modération du ruissellement dans les parcelles de cultures se répercutent directement sur les rendements, comme on l'a vu plus haut, et par conséquent sur les ressources fourragères et/ou sur le revenu.

3.2 De la haie au système paysager : détours

Pour autant, les effets de système qui inviteraient à lier tous les aspects de l'exploitation ne sont atteints par la plantation de haies que partiellement et par détour. La haie reste plutôt appréhendée comme intéressante en soi par les adhérents, procurant des effets à proximité immédiate de l'endroit où elle est implantée : les effets de système ne font pas vraiment partie de leur analyse, même si on peut les recomposer en filigrane.

3.2.1 Entre système et émotions, monde fonctionnel et monde du sensible

De même, les effets sur l'écosystème que soulignerait l'écologue, tels que l'amélioration de la vitalité des sols ou de la biodiversité (micro et macro-faune, variété floristique en bordure de parcelle…) grâce à la présence de haies sont peu voire pas évoqués par certains adhérents qui portent même un regard prudent sur la réalité de ces effets, qui ne font au demeurant pas forcément partie de leurs motivations principales. Pour d'autres adhérents, dont certains fondateurs, le rôle de réservoir de biodiversité constitué par les haies a constitué un moteur important. Cela peut être pour des raisons effectivement fonctionnelles, lorsque des ruches font partie du système de production par exemple, ou parce que ces agriculteurs savent que ces haies hébergent une diversité d'espèces agronomiquement utiles (en particulier des insectes auxiliaires), même s'ils n'attendent pas d'effet de retour directement observé et objectivé à l'égard d'une espèce ou une autre. En complément, voire de manière centrale pour d'autres, les haies enrichissent le caractère vivant de leur cadre de vie et de travail, cette approche sensible constituant un des bénéfices significatifs des replantations : la présence d'une variété d'animaux et de plantes contribue non seulement à leur bien-être (à travers le plaisir de côtoyer des espèces sympathiques, esthétiques, nichant dans les haies, comme la perdrix) mais aussi à une notion de biodiversité comprise davantage comme la variété du vivant per se qu'à travers des bénéfices technico-économiques directs ou indirects attendus des espèces compagnes.

C'est finalement autrement, à une autre échelle, et de manière assez inattendue par rapport aux hypothèses qu'inspire *a priori* la notion d'agroécologie, que s'exprime la réelle dimension systémique des replantations bocagères telles que les conçoivent les adhérents de *Terres et Bocages* : le système est moins identifié autour de la parcelle ou de l'exploitation qu'autour du paysage.

Published in : BARBIER, Marc ; LAMINE, Claire ; COUIX, Nathalie (dir.), *Pratiques et savoirs agricoles dans la transition agroécologique*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003560, doi : 10.17184/eac.9782813003560

3.2.2 Le bocage : de la temporalité et de l'histoire visible

La présence du rapport au temps et à la visibilité de l'histoire est récurrente dans les entretiens, le bocage est abordé comme cadre visuel et sensible du vivre-ensemble dans le système social et culturel local.

Les haies bocagère – ou leur absence – marquent fortement le paysage, et à travers lui la qualité de vie : leur présence modifie l'atmosphère du quotidien, la continuité spatiale de la haie donne accès à une approche visuelle sensible du paysage à partir de la matérialité immédiate, de grande proximité : bords de routes, de chemins, abords des bâtiments, versants à portée de vue au quotidien. Discriminer en entretien le détail des motivations des adhérents de *Terres et bocages* pour planter des haies se heurte à ce continuum indépassable : les haies d'arbres comportent une dimension systémique à la fois matérielle, visuelle, esthétique, sensible, ce qui rend finalement l'argumentaire en faveur de leur plantation difficile à exprimer parce qu'il mobilise les sentiments et les convictions profondes de chacun.

Les arbres exercent donc une fonction esthétique et sensible qui dépasse la valeur technico-économique : cette fonction se révélant le moteur principal de la démarche de replantation dans la plupart des cas. Il faut en effet être habité de ce besoin sensible d'arbre pour assumer de marquer puissamment le paysage commun par des plantations dans un contexte où l'arasement ou l'abandon des haies reste monnaie courante, cela bien après les périodes déjà anciennes de remembrement et en dépit des mesures agri-environnementales incitatives, de mesures obligatoires ou de réglementations.

Les adhérents de *Terres et Bocages* doivent assumer le risque de marginalisation à l'égard de la figure du « bon agriculteur » fondée sur une les notions de productivité d'une part, de « propre » et de contrôle d'autre part (Burton, 2004 ; Lamine, 2011). Le rétablissement de la maille bocagère, de surcroit conduite selon un port forestier bien éloigné des pratiques locales dominantes, heurte l'idée de la « bonne pratique » inscrite dans les représentations professionnelles régionales d'une génération d'agriculteurs de la région, l'arbre trop déployé fait « sale », apparait « non entretenu » : historiquement, cet état signalait que le fermier n'entretenait pas sa ferme « en bon père de famille », ce qui l'exposait au demeurant à voir son bail dénoncé par le propriétaire. Si cette étape historique est aujourd'hui relativement ancienne, ces représentations se sont transmises culturellement et restent actives pour beaucoup d'agriculteurs plus âgés. Par ailleurs, en référence plutôt à la période de modernisation des Trente Glorieuses, l'emprise d'arbres sur la parcelle est perçue comme pénalisante pour la productivité à proximité immédiate de la haie. Enfin l'entretien à pied avec une tronçonneuse plutôt que la machine tractée n'est pas perçu comme compatible avec les pratiques dites « modernes ». En d'autres termes, les choix de conduite technique portés par *Terres et Bocages* peuvent heurter des représentations de l'arbre et du paysage ancrées dans la culture locale.

En contrepartie, les arbres vivent longtemps, ainsi planter ou arracher adresse un message non seulement au voisinage du moment mais aussi, selon le cas, aux générations passées qui les ont plantés et entretenus, tout comme aux générations futures qui profiteront de leur présence. C'est tout le projet de trajectoire et d'identité de la

Published in : BARBIER, Marc ; LAMINE, Claire ; COUIX, Nathalie (dir.), *Pratiques et savoirs agricoles dans la transition agroécologique*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003560, doi : 10.17184/eac.9782813003560

communauté rurale qui s'en trouve interrogé : ces considérations relatives au temps et aux générations accompagnent les arguments autour des projets de replantation des adhérents. Le bocage est, en d'autres termes, appréhendé comme un patrimoine à la fois matériel et culturel, commun quoique sous la responsabilité privée de chaque agriculteur. Dans cette perspective, le statut associatif fédérant ces individus autour du partage de compétences pour une meilleure gestion de ce bien commun par chacun prend tout son sens.

Dans un espace fragmenté par la propriété agricole privée, les haies relient et soudent, « font système » spatialement et socialement : selon son état de densité, le maillage bocager parcourt le paysage, tend des passerelles – ou les rompt, en cas de discontinuité – il matérialise également une interface entre les exploitations mitoyennes… Les désaccords entre voisins au sujet des arbres mitoyens sont nombreux, le récit de conflits potentiels qu'il faut désamorcer, négocier, émaillent les entretiens.

4 Identité associative et positionnement

4.1 Dynamique associative

Le degré d'implication des adhérents, tel que l'évalue l'animateur de l'association à partir des objectifs de chacun, est variable : autour d'un petit noyau de fondateurs très motivés gravitent d'autres agriculteurs en démarche d'évolution tant en ce qui concerne leur implication dans la question bocagère qu'en ce qui concerne leur exploitation elle-même. Ils profitent des services de conseil, de formation et d'achats groupés de plants proposés par *Terres et Bocages*. En 2017, l'animateur tire par exemple le bilan suivant des formations, visites et chantiers de taille et entretiens organisés avec 52 participants pendant les 3 ans d'expérimentation GIEE (tableau 1) :

PROGRESSION	DESCRIPTIF	NOMBRE PARTICIPANTS
0	Aucun changement suite formation-action, l'agriculteur ne partage pas l'objectif et/ou la technique sylvicole : Reste sur la stricte logique de réduction d'emprise avec les moyens mécanisés inhérents à cette logique.	2
1	Compréhension et partage des objectifs : une seule saison d'intervention pour l'instant, cela demande confirmation pour voir si cela passe dans la pratique durablement.	19
2	Partage des objectifs et mise en pratique pendant 2 saisons, mais encore à l'essai. On apprend en faisant !	22
3	Les objectifs et la pratique sont adoptés durablement, avec acquisition d'expérience et connaissance en sylviculture ; lien avec agronomie.	6
4 et 5	Idem, avec encore plus de recul et d'expérience	3

Tableau 1 : aperçu en 2017 de la variété des modes d'engagement des adhérents de *Terres et Bocages* dans les objectifs de l'association (compte-rendu final de réalisation 2014-2017). Source : *Terres et Bocages* – Compte-rendu final de réalisation 2014-2017 du projet GIEE, évaluation par l'animateur de l'association

La manière d'ordonner les données présentées dans le Tableau 1 reflète l'objectif proposé par les fondateurs de l'association et son animateur de prioriser l'intégration durable de la haie dans la logique systémique de l'exploitation avec une prise d'autonomie des agriculteurs dans la gestion de leurs arbres. Un élément retient finalement

Published in : BARBIER, Marc ; LAMINE, Claire ; COUIX, Nathalie (dir.), *Pratiques et savoirs agricoles dans la transition agroécologique*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003560, doi : 10.17184/eac.9782813003560

l'attention : l'apparente structuration de l'association autour de la figure de son animateur. L'association s'est créée à son initiative en 2008 : alors qu'il achevait un contrat de coordination des replantations bocagères pour une communauté de communes, le souhait de fédérer les agriculteurs pour constituer un réseau pérenne s'est fait jour :

« *Quand on voit ce que les agriculteurs sont capables de faire comme organisations dans leurs productions principales, pour les arbres ce n'est pas plus compliqué. Il suffit de se dire qu'eux aussi se cultivent ou s'élèvent ! Donc ils ont commandé des arbres, le réseau est devenu plus important, avec des étudiants, des agriculteurs, qui souhaitaient avoir un lieu plus formalisé » (entretien avec l'animateur, 2015). Résumer l'identité de l'association au projet de son coordinateur ne serait toutefois pas fidèle à la réalité. Certes, la dynamique associative dépend fortement de son énergie et de ses compétences très spécifiques, pour autant ce réseau est authentiquement investi par ses fondateurs qui revendiquent une forme de réciprocité. Soulignant à la fois le rôle central et les grandes compétences de l'animateur, et l'engagement très particulier des adhérents les plus fidèles pour soutenir le projet, une des fondatrices de l'association résume : « Heureusement qu'on a Thierry mais heureusement qu'il nous a aussi* » (Entretien 2018).

L'animateur analyse pour sa part en 2019 : « *C'est la volonté de se donner les moyens en savoir-faire pour former et élever des arbres qui a motivé ces agriculteurs à mutualiser une compétence à ce niveau : mon travail est donc de transmettre des savoirs faire sylvicoles ; mais aussi d'apporter du temps de travail qualifié sur les chantiers d'entretien…Dès lors qu'on sait s'organiser sur l'entretien, on peut aussi continuer à planter de façon économe et plus autonome.* »

Encadré 1 : Point de vue de l'animateur de Terres et Bocages, Thierry Guéhenneuc

« En 2006, j'occupais un poste d'animateur dans un syndicat mixte de collectivités où j'accompagnais la restauration du bocage., Les élus du projet initial en 1999 /2000 n'étaient plus en place et à partir de 2004, il n'y avait plus de vision prospective de la part des décideurs : le seul projet était de faire en sorte que leur service d'environnement soit prise en charge par le maximum de subventions extérieures venant des autres échelons territoriaux (département, Agence de l'eau, Europe). Le projet initial de 1999/2001 de réintégrer le bocage dans un projet agricole avait été perdu de vue. Ainsi, cette collectivité, dès lors qu'il y avait un arrêt des financements extérieurs de son action (fin du cycle FEOGA 2001-2007) cessait toute action, à mon sens non pas faute de moyens internes, mais faute de motivation pour accorder une valeur à la qualité de l'environnement. Dans le même temps, j'observais que de nombreux agriculteurs étaient entrés dans une démarche de projet par rapport à la rénovation du bocage, conformément au projet que nous portions au départ entre 1999 et 2004 (avec l'appui du FEOGA sur cette vision prospective). Aussi le syndicat mixte créait involontairement un espace pour que les agriculteurs portent eux-mêmes un projet de bocager qui concernent leurs propres terres et leurs conditions de travail. De plus, une collectivité publique maître d'ouvrage de plantations faites sur terrain privé constitue une anomalie juridique qui oblige à des contorsions et des lourdeurs administratives disproportionnées par rapport

Published in : BARBIER, Marc ; LAMINE, Claire ; COUIX, Nathalie (dir.), *Pratiques et savoirs agricoles dans la transition agroécologique*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003560, doi : 10.17184/eac.9782813003560

à la simplicité du geste de planter des arbres. Tout ces éléments m'ont amenés à réunir un groupe d'agriculteurs (un an après mon départ de la collectivité et alors que celle-ci ne faisait plus rien dans ce domaine) pour leur proposer de s'organiser au niveau associatif pour l'entretien des plantations déjà réalisées chez eux antérieurement, *via* la collectivité, et pour en poursuivre de nouvelles, avec une organisation plus légère et moins coûteuse en fonds publics. 35 agriculteurs se sont ainsi réunis lors de la réunion qui s'est avérée constitutive de l'association en mars 2008. Ce sont eux les fondateurs de l'association. Je ne suis pas le fondateur de *Terres et bocages*, mon rôle est celui d'un catalyseur, d'un initiateur, ou d'un animateur, ce qui veut dire « faire bouger les choses » et non pas les figer. Plus que les 180 km de plantations réalisées par le biais de la collectivité entre 2000 et 2005 sur le Pays de Loudéac (ce qui était une expérience unique à l'époque en Bretagne), la vraie réussite tient dans le fait que des agriculteurs s'organisent pour garantir leur pérennité par un entretien cohérent et continuent de planter de façon économe, autonome et collective.

4.2 L'affirmation du sens dans les épreuves locales autour de la gestion du bocage

4.2.1 Crises de positionnement

L'association s'est créée dans un contexte de mise en tension de la question bocagère par la puissance publique bretonne. Dans le cadre des deux programmations du contrat de plan Etat-Région 2007-2013 puis 2015-2020, un vaste programme de replantations bocagères intitulé *Breizh Bocage* 1 (BB1) et BB2 a été mis en œuvre dans tout le milieu rural, en priorité dans les espaces agricoles privés.

La conception de cette politique confie la maîtrise d'ouvrage de l'amélioration du bocage aux collectivités locales (communautés de communes ou syndicats de bassin versant), qui ensuite délèguent à des entreprises spécialisées les travaux de plantation réalisés chez les propriétaires et agriculteurs. C'est donc la collectivité qui est maître d'ouvrage et responsable des plantations, elle touche pour cela les aides du dispositif *Breizh Bocage* couvrant 80% du montant des travaux (fonds abondé pour moitié par le FEADER et complété par les conseils généraux, régional, et l'agence de l'eau). Les 20 % restants sont à la charge de la collectivité maître d'ouvrage qui missionne un ou plusieurs techniciens pour animer le programme. Il s'agit de recueillir les demandes spontanées et de convaincre, prioritairement les agriculteurs d'accueillir ces plantations sur leurs terrains.

Sur le plan formel, trois aspects différencient les deux dispositifs : différence de taille et de moyens financiers d'abord, entre une association et la puissance publique soutenue par l'Europe ; différence de conception de la notion de territoire d'action ensuite, *Breizh Bocage* structurant ses opérations à l'échelle de stratégies territoriales définies pour chaque communauté de communes, lorsque *Terres et Bocages* agit dans un réseau d'adhérents diffus territorialement ; enfin, différence de lieu de décision, les plantations *Breizh Bocage* étant décidées par la puissance publique d'après une « stratégie territoriale conçue sans participation des agriculteurs, alors que les adhérents de *Terres et Bocages*, conseillés par leur animateur, qui décident des lieux et temporalités des plantations.

Published in : BARBIER, Marc ; LAMINE, Claire ; COUIX, Nathalie (dir.), *Pratiques et savoirs agricoles dans la transition agroécologique*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003560, doi : 10.17184/eac.9782813003560

Ces trois différences masquent des différences de représentation de l'espace et de conception de la gestion du bien public que constitue le bocage. Les fondateurs et l'animateur de *Terres et Bocages* appréhendent la haie comme une composante clé du bon fonctionnement de l'exploitation et comme une composante patrimoniale de la communauté locale entrant dans leur responsabilité. Leur perspective est centrée sur l'échelle privée de l'exploitation et de l'entre soi local, quoiqu'avec des valeurs attachées à la haie qui articulent les échelles technico-économiques individuelles, et culturelles et sensibles générales dans un continuum cohérent, comme nous l'avons montré plus haut. *Breizh Bocage* appréhende le bocage comme une infrastructure relevant de la puissance publique : l'enjeu consiste à négocier cette intervention publique dans l'espace privé. La perspective est centrée sur des arguments mobilisant le registre scientifique (processus écologiques expliquant le lien entre qualité de l'eau et agriculture, biodiversité et services écosystémiques…). *Terres et Bocages* place au cœur de son action l'intégration de la haie dans le système d'exploitation et l'autonomie de l'agriculteur, dont elle étaye la montée en compétences

Par ailleurs, à l'examen des cartes de replantation, les plantations *Terres et bocages* sont souvent pensées et organisées entre voisins, à l'échelle du grand paysage, elles cherchent autant que faire se peut à dépasser l'intérêt privé. La cohérence et la continuité des replantations sont recherchées. L'entretien des jeunes haies, fragiles lors des premières années, se fait selon des pratiques agroécologiques (semis de couverts, paillage selon la ressource sur place, régénération naturelle possible du fait d'emprises en largeur de plantation assumées…)

Dans ce contexte, l'initiative des agriculteurs de *Terres et Bocages*, tous déjà expérimentés et engagés dans les plantations depuis plusieurs années individuellement, mais qui s'organisent collectivement pour mieux les entretenir et continuer à planter, apparaissait à la fois comme trop originale et isolée, pour entrer dans un cadre politique systématisé ou servir de modèle généralisable.

Encadré 2 : Récit de l'animateur de *Terres et Bocages*, Thierry Guéhenneuc

Lors de la mise en place de *Breizh Bocage 1*, l'association *Terres et Bocages* a pris le statut de porteur de projet (maître d'ouvrage) dans le cadre des opérations financées par ce programme. Ce programme s'est précisément inspiré des résultats obtenus avec ces agriculteurs et élus du Pays de Loudéac entre 2000 et 2005, pour proposer de le généraliser à toute la Bretagne ; mais les décideurs ont oublié que, précisément, ce territoire (les élus initiateurs, un groupe d'agriculteurs précurseurs et leur animateur) avait travaillé dans la perspective de faire du bocage un projet porté par des agriculteurs... et y étaient parvenu... Cette situation a conduit, de fait, à l'exclusion de *Terres et Bocages* de ce dispositif. Si la deuxième programmation (2015/2020), est, dans les intentions plus ouvertes aux démarches agricoles, elle a pourtant, au final, fermé la porte à un projet porté par des agriculteurs organisés collectivement, même en GI2E, en lui demandant de se référer à un éventuel projet porté par la collectivité locale (alors en pleine réforme territoriale, figeant leur réflexion sur le sujet)

Ainsi, en cas de contrôle administratif, le projet du GI2E allait être analysé en fonction de la conformité au projet (éventuel) de la collectivité locale du lieu de réalisation, non

Published in : BARBIER, Marc ; LAMINE, Claire ; COUIX, Nathalie (dir.), *Pratiques et savoirs agricoles dans la transition agroécologique*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003560, doi : 10.17184/eac.9782813003560

pas en fonction du projet associatif, reproduisant les conditions qui avaient conduit à un contrôle administratif négatif en 2013. Le travail de contrôle n'a pas été analysé au regard du respect du projet de l'association, mais au regard de ceux des différentes collectivités. Deux « anomalies graves » ont ainsi été reprochés lors de ce contrôle : d'une part « former des agriculteurs pour qu'ils puissent planter par aux mêmes n'était pas conforme avec la notion d'action collective telle que définie par *Breizh Bocage* » ; d'autre part l'association intervient sur dix communes différentes au lieu de se concentrer sur une seule commune différente année par année, comme le demandait *Breizh Bocage* aux collectivités, dans une logique d'aménagement, similaire, finalement aux remembrement (avec l'objectif cette fois de planter).

Cette vision du bocage comme d'un aménagement externalisé (et descendant) par rapport à la logique de l'exploitation agricole ne peut en effet entrer en cohérence avec le projet de Terres et Bocages qui fait du bocage un élément de la culture agricole.

4.2.2 Recompositions du réseau

Cette situation aura eu au moins deux conséquences directes pour la dynamique de l'association : ses adhérents les moins motivés par la dynamique collective de l'association préfèreront le confort de confier leurs plantations aux techniciens de la collectivité avec une prise en charge de l'ensemble des coûts et efforts de plantation par la puissance publique : une nette érosion du nombre d'adhérents de l'association s'est observée lors de la montée en puissance des collectivités aidées par *Breizh Bocage*, tandis que *Terres et Bocage* en était exclue suite au contrôle de 2012/2013 (voire diagramme évolution des adhérents).

L'association a rebondi en cherchant d'autres partenaires du côté de la société civile et du mécénat d'entreprises régionales (Triballat, Yves Rocher), certes beaucoup moins importants financièrement, mais en phase avec le projet implicatif de l'association. Surtout, la première période de programmation MCAE aura permis à *Terres et Bocages* de fournir à l'association des moyens d'un cofinancement de l'animation, les agriculteurs autofinançant les plants et réalisant les travaux encadrés par leur association. Le statut de GIEE convient parfaitement au projet de cette association et lui a procuré une reconnaissance publique méta-territoriale, portée par l'échelon ministériel national. Le modèle économique envisagé par l'association pour poursuivre ses activités articule actuellement ces fonds ministériels, l'apport de fondations et une contribution significative des agriculteurs (l'autofinancement, constitué par les adhésions, et les facturations des services mutualisés liés aux chantiers couvrent environ 50% du budget animation de l'association et 90% du budget travaux).

Au bilan, à sa création en 2008, le collectif comptait 35 adhérents actifs et usagers, et 56 dix ans plus tard lors de la rédaction du compte-rendu final de réalisation de l'action GIEE en 2017. Cette progression est loin d'avoir été homogène. De 2013 à 2015, cinq ans après sa création, la crise que nous venons d'exposer a réduit le nombre d'adhérents à 16. En s'élargissant territorialement (notamment sur les secteurs géographiques alors non couverts par *Breizh Bocage*) et grâce au soutien de MCAE, le nombre d'adhérents actifs et usagers st aujourd'hui de 72 en 2019. Il s'étoffe en outre

Published in : BARBIER, Marc ; LAMINE, Claire ; COUIX, Nathalie (dir.), *Pratiques et savoirs agricoles dans la transition agroécologique*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003560, doi : 10.17184/eac.9782813003560

d'une quarantaine de participants occasionnels aux formations, visites et chantiers de démonstration organisés par *Terres et Bocages*.

Initialement les 35 adhérents étaient concentrés sur 10 communes autour de Loudéac et Lamballe : la moitié ont quitté l'association à l'arrivée de *Breizh Bocage*. Pour exister de façon viable, l'association a par conséquent accueilli des adhérents plus éloignés, *via* les réseaux agro-écologiques. De plus le ministère comme le Conseil régional encourageaient le GIEE à essaimer en 2014 (recommandation faite suite acceptation de candidature).

Mode ou forme d'implantation	Nbre d'arbres plantés	% plants	Linéaire ou surface	remarque
Sur talus créé	2 700	14,4 %	2 700 m	
Sur talus ancien existant	450	2,4 %	675 m	En lien avec régénération spontanée
Haie double ou Bande boisée agro-forestière,	6 700	35,8 %	5 000 m	Haie sur 2 rangs voire 3 : largeur 2 à 5 m : si possible création d'un ados
Haie bocagère simple	4 700	25,1 %	7 050 m	Haie néobocagère classique
Bosquet ou boqueteau	1 800	9,6 %	1,12 ha	Cas de pointes de parcelles : boisé pour éviter les manœuvres
Regarnissage anciennes plantations	2 350	12,6 %	11 750 m	Maintenance des plantations antérieures
BILAN OU TOTAL	18 700	100 %	15.5 km nouveaux, 11.7 km suivi regarni	

Tableau 2 : répartition du nombre d'arbres plantés selon les formes d'implantations

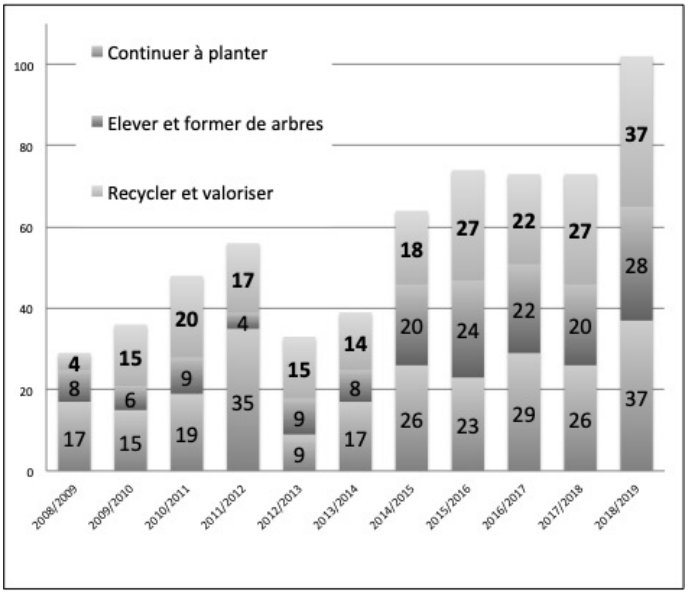


Figure 5 : participation aux trois catégories d'action de l'association selon les années

De 2015 à 2017, différentes dispositions ont été prises pour relancer les activités de l'association. De nombreux chantiers de plantation ont été proposés et ont fait le plein de participants, plus de 9 000 arbres bocagers ont été plantés en 2017, autant en 2018 et 14000 en 2019. Grâce au financement de l'animation par le statut de GIEE

Published in : BARBIER, Marc ; LAMINE, Claire ; COUIX, Nathalie (dir.), *Pratiques et savoirs agricoles dans la transition agroécologique*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003560, doi : 10.17184/eac.9782813003560

acquis en 2014, le réseau a relancé ses chantiers de démonstration et ses activités de transfert de références, en mobilisant d'une part d'autres associations d'agriculteurs intéressées par les principes d'autonomie et les pratiques d'éducation populaire autour des groupes d'échanges de pratiques entre pairs (plusieurs CIVAM, association BASE).

De 2014 à 2017, l'association a organisé 222 chantiers participatifs avec 84 participants différents, sans compter l'entourage de chacun de ces participants, venus prêter main forte, notamment les plantations (tableau 2). Les trois registres d'action exposés dans la figure 5 autour des haies bocagères jouent évidemment ensemble : 3/4 des participants ont participé à au moins deux actions organisées par l'association et près d'un tiers des participants aux trois aspects. Ce sont au total 18 700 arbres qui ont été plantés entre 2014 et 2017.

Depuis cette dynamique se prolonge, avec encore près de 23 000 arbres supplémentaires plantés, principalement sous forme la forme de bande boisée agroforestière, forme innovante par rapport aux plantations bocagères classiques, mais aussi par rapport aux plantations d'alignements intra-parcellaires agroforestiers.

5 Conclusion

Terres et bocages a développé une vision riche de l'agroécologie exprimée à travers le bocage. Pleinement intégrées au système d'exploitation, les haies forestières fournissent à la fois des services écosystémiques, un effet brise-vent bénéfique pour les cultures, le bien-être animal et le confort de travail des agriculteurs dans cette région littorale très ventée, et grâce au positionnement des haies en rupture de pente, un effet contre l'érosion des sols. Bien plus, pensés comme des opérations à l'échelle du paysage, les chantiers d'entretien, de restauration et de replantation des haies tissent des liens spatiaux, temporels (entre générations passées, présentes et à venir) et sociaux (entre voisins, entre agriculteurs, entre riverains) à l'échelle de la communauté locale.

De ce point de vue, la logique d'action de *Terres et Bocages* apparente la haie à un « commun » (Dardot et Laval, 2014), où celui-ci « est à penser comme co-activité, et non comme co-appartenance, copropriété ou copossession » (*Ibid.* p. 48). Cette conception s'écarte finalement de la notion de bien public (Boudes, Darrot, 2016), qui justifie, dans une perspective d'économie du bien-être, l'intervention économique et technique de la puissance publique pour certains biens qui échappent alors à la logique du marché : l'essentiel des soutiens publics prévus pour la protection et l'entretien du bocage (éco-conditionnalité des aides du premier pilier de la PAC, mesures agri-environnementales, ainsi que le programme Breizh Bocage) sont finalement justifiés par cette seconde logique socio-économique de catégorisation des haies. On observe finalement autour de l'objet « bocage » une combinaison, et même une collusion entre pression sociale en faveur de la protection du bocage, expertise par l'écologie scientifique (Lizet, 1991 ; Baudry, 2019) et intervention économique de la puissance publique (Magnin, 2019)

Published in : BARBIER, Marc ; LAMINE, Claire ; COUIX, Nathalie (dir.), *Pratiques et savoirs agricoles dans la transition agroécologique*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003560, doi : 10.17184/eac.9782813003560

A contrario, la prise en charge du bocage par les agriculteurs, progressivement formés aux techniques forestières, en fait des acteurs individuellement et collectivement engagés dans la conception et la pérennisation de ce paysage. La longue épreuve de positionnement imposé par *Terres et Bocages* dans le contexte de *Breizh Bocage* s'explique à la lumière de ces représentations opposées du bocage, entre « commun » et « bien public » : elle a finalement imposé à *Terres et Bocages* de renforcer son identité spécifique, fondée d'une part sur l'autonomie technique, économique, cognitive et décisionnelle de chaque adhérent à l'égard des actions sur ses haie, d'autre part sur l'ambition « d'œuvrer » collectivement à la production du bien commun « bocage ». Ce rapport à l'œuvre[6] contribue puissamment à refonder le rapport au travail pour le rendre contributeur à un monde commun » (Deléage 2003 ; 2017). L'obtention du statut de GIEE a à cet égard constitué un tremplin décisif qui, grâce au cofinancement de l'animation de l'association, a permis de légitimer la valeur sociale de cette démarche et de relancer des chantiers participatifs et des formations avec davantage d'autonomie.

Assumer pleinement la singularité de cette logique d'action encourage aujourd'hui l'association à passer progressivement de l'agroforesterie en ligne à une agroforesterie plus holiste encastrée dans les systèmes agricoles bretons contemporains et articulant des modes variés de plantation : haies simples, talus, bandes boisées, vergers, alignements, bosquets… Cette démarche renoue avec l'histoire (les prés-vergers faisaient par exemple partie du paysage breton jusqu'aux Trente Glorieuses) tout en adaptant aux formes et besoins de diversification contemporains, conformément à la dynamique générale de l'association depuis sa création.

Références

Arendt, Hanna (2002 [1958]), *La condition de l'homme moderne*, Edition Poche, Collection Essai

Barthès, Bernard ; Manlay, Raphaël ; Porte, Olivier (2010), « Effets de l'apport de bois raméal sur la plante et le sol : une revue des résultats expérimentaux », *Cahiers Agricultures*, vol. 19 n° 4, p. 280-287

Bardel, Philippe ; Maillard, Jean-Luc ; Pichard, Gilles (2008), *l'Arbre et la haie – Mémoire et avenir du bocage*, Presses Universitaires de Rennes, 2008, 192 p.

Baudry, Jacques., Jouin, Agnès (Eds.) (2003) *De la haie aux bocages : organisation, fonctionnement et gestion*, Paris, INRA, Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, Éditions QUAE, 474 p.

Baudry, Jacques (2019), Les bocages entre sciences et action publique, *Sciences, eau et territoire*, vol. 4 n° 30, p. 10 :15

Billaud, Jean-Paul (2009), « La sociologie rurale et la question territoriale : de l'évitement à la réhabilitation », *Études rurales* n° 183, p. 113-128

Boudes, Philippe (2012), « La sociologie de l'environnement : objets et démarches », in Barbier, Rémi ; Boudes, Philippe ; Bozonnet, Jean-Paul ; Candau, Jacqueline ; Dobré, Michelle, *et al.*, *Manuel de sociologie de l'environnement*, Presses de l'Université Laval, Canada, p. 113-125

Boudes, Philippe ; Darrot, Catherine (2016), « Biens publics : construction économique et registres sociaux », *Revue de la régulation*, vol19 No.1

Burton, Robert (2004) "Seeing Through the Good Farmer's Eyes : Towards Developing an Understanding of the Social Symbolic Value of Productivist Behaviour." *Sociologia Ruralis* vol 44, n° 2, édition Blakwell Publishing, Oxford, UK, pp : 195–215

[6] Inspiré par le triptyque analytique d'Arendt (2002 [1958]) travail – œuvre – action

Published in : BARBIER, Marc ; LAMINE, Claire ; COUIX, Nathalie (dir.), *Pratiques et savoirs agricoles dans la transition agroécologique*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003560, doi : 10.17184/eac.9782813003560

Dardot, Pierre, et Laval, Christian (2014), *Commun. Essai sur la révolution au XXIe siècle*, Paris, La Découverte, 600 p

Deléage, Estelle (2004), *Paysans, de la parcelle à la planète : socio-anthropologie du Réseau agriculture durable*, Syllepse, 245 p.

Deléage, Estelle (2017), « De la désolation à la production d'un monde commun : Réflexions critiques sur le travail dans l'agriculture », *Écologie & politique*, 54(1), 35-44.

Lamine, Claire (2011), « Anticiper Ou Temporiser : Injonctions Environnementales et Recompositions Des Identités Professionnelles En Céréaliculture. », *Sociologie Du Travail*, vol 53 n° 1, p. 75–92.

Lizet, Bernadette (1991), « De la campagne à la "nature ordinaire". Génie écologique, paysages et traditions paysannes », *Études rurales vol.* , 121 n° 1 p. 169-184.

Magnin, Léo (2019), « La politique agricole commune et les données retardataires », *Techniques & Culture*, No. 72 « En cas de panne », p. 130-143.

Muller, Pierre (2010), « Les changements d'écehelle des politiques agricoles », in Hervieu, Bertrand ; Mayer, Nona ; Muller, Pierre ; Purseigle, François ; Rémy, Jacques, *Les mondes agricoles en politique : De la fin des paysans au retour de la question agricole*. Paris : Presses de Sciences Po, p. 338-349

Preux Thibaut., Delahaye Daniel., Marie Maxime (2015), « Transformation des structures agricoles et recomposition des paysages de bocage. L'exemple du Bessin (Calvados) », *Projets de Paysages* n° 12

Published in : BARBIER, Marc ; LAMINE, Claire ; COUIX, Nathalie (dir.), *Pratiques et savoirs agricoles dans la transition agroécologique*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003560, doi : 10.17184/eac.9782813003560